

Bébés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par cette formule : *Fin courant, Fin prochain*. Néanmoins on peut prolonger les délais en faisant une opération accessoire appelée

Report. Celui-ci a donc pour but de reporter l'exécution d'un marché à terme de fin courant à fin prochain. Ainsi, j'ai acheté 1500 fr. de 3% livrables fin février. Si, à l'échéance ou même avant, je veux reporter mon opération à fin mars, je vends, livrable fin février, mon inscription de 1500 fr., et en même temps je la rachète fin mars. S'il existe une *différence* entre le prix d'achat primitif et le prix de vente fin février, je la reçois ou je la paie. Tel est le moyen de prolonger l'échéance d'une opération.

La *différence*, ainsi qu'on vient de le voir, est l'écart qui s'établit sur les opérations à terme lors de chaque liquidation par le cours de compensation. Il est bien connu de tout le monde que la plupart des opérations à terme n'ont en vue ni livraisons de titres, ni livraisons d'espèces, mais seulement l'encaissement des *différences*. L'acheteur n'est souvent pas plus en état de livrer les espèces que le vendeur ne l'est de livrer les titres. De là ces opérations fictives qui ne constituent qu'un simple pari et qu'on désigne sous les noms de : *Ventes à découvert, Achats à découvert*. Exemple : Le 3% étant à 73, Jean a des raisons de croire qu'il y aura une baisse à la fin du mois. Dans cet espoir, il vend à Pierre, qui croit au contraire à une hausse, 6000 fr. de rente 3% à 73, livrables à la fin du mois. La fin du mois arrive et la baisse a lieu : le 3% est à 72, c'est-à-dire à un cours inférieur de 1 fr. à celui de l'époque du marché. Jean ne livre pas à Pierre les titres représentant les 6000 fr. de rente, parce qu'il est tout aussi hors d'état de se les procurer que Pierre de trouver les fonds nécessaires pour les payer ; mais Pierre donne à Jean une somme de 2000 fr. pour *différence*.

Il y a deux sortes d'opérations à terme : les *marchés fermes* et les *marchés à prime*.

Le *marché ferme* consiste à vendre ou à acheter en se soumettant à toutes les variations des cours, et il engage en même temps l'acheteur et le vendeur. Le marché ferme sérieux ne diffère du marché ferme en spéculation que parce que le premier se résout par une levée ou par une livraison de titres, tandis que le second se résout par le paiement d'une différence.

Les *marchés à prime* n'engagent que le vendeur, et, au jour de l'échéance, s'il le juge utile à ses intérêts, l'acheteur est libre de ne pas remplir ses engagements, moyennant l'abandon au vendeur, à titre de dédommagement, d'une somme convenue d'avance, qu'on appelle prime, et qui se paie ordinairement au moment de la conclusion du marché.

Bébés.

Le *bébé de Paris* marche coquettement, avec un peu de pose; la fièvre du jeu ne lui fait rien oublier, il est si sensible aux éloges ! Ses petites oreilles se dressent comme celles d'un cheval de race, quand il entend une exclamation ravie. Il est en blanc, une ceinture posée très bas lui fait un ventre de vieux diplomate ; la première heure la tenue est assez bonne, mais après, tant pis ! il se laisse aller à un abandon plein de grâce. Les yeux sont fins, le nez en l'air, le sourire déjà moqueur.

Le *bébé anglais* est sérieux avec une nuance de « respectability ». Il est habillé par l'*English Warehouse* et très libre dans ses mouvements. A dix degrés sous la glace le « poor dear » a les jambes nues ; son chapeau chargé de panaches, qu'il porte en arrière, laisse voir ses cheveux d'or ;

ses paroles ont le sifflement mignon des oiseaux exotiques. Tous les matins il prend un bain froid, et les biftecks que mangent mylord et mylady, lui ont donné cette carnation de bouton de rose trempé dans de la crème fraîche.

Le *bébé allemand* est lourd et gros ; déjà on voit passer le petit bout de l'oreille de Werther dans ce bonhomme tranquille aux yeux de faïence nébuleux ; les moineaux épouvantés fuient à l'éternité de ses dures syllabes ; il ne veut jouer qu'au soldat et pleure quand il n'est pas général. Il porte comme le suivant de bonne heure des bottes.

Le *bébé russe* est chétif, mais distingué ; il ne se commet pas avec les petits inconnus ; porte toujours une aigrette et des fourrures, même l'été ; l'habitude ! Il voit peu ses parents, qui vivent du reste, chacun dans un climat différent, mais il sait très bien que son père donne le knout aux cerfs, et il attend patiemment qu'il soit assez grand pour faire fouetter les moujicks qui résisteront à ses caprices.

Le *bébé italien*, beau, bavard, un Apollon de marbre brun, Bacchus enfant, tenant un polichinelle en guise de thyrses. Ni chapeau, ni plumes ; sa chemise s'en va à l'aventure. Les lèvres en corail et les cheveux couronnés de pampres, il lance aux passants des rimes sonores qui doivent être des vers du Tasse, et donne des gâteaux aux *pifferari* pour les entendre crier : *Gracia !*

Le *bébé suisse* se rapproche suivant sa nationalité française, italienne ou allemande, de ceux qui viennent d'être décrits. S'il laisse à désirer sous le rapport de la grâce, il a quelque chose de plus robuste. Mais depuis quelque temps, l'usage de l'habiller comme une poupée se répand de plus en plus dans nos villes. Les vieux s'en attristent et regrettent les mœurs simples d'autrefois.

En les voyant si frais, si pimpants, tendant leurs lèvres roses avec un appel de baisers fou, on ne se douterait jamais qu'ils deviendront des Messieurs barbus, moustachus, boursiers, marchands de vins, avocats, qu'ils auront un affreux visage, une vilaine âme, qu'ils sentiront le cigare et feront pleurer les femmes sensibles.

Le Bottin suisse pour 1882.

Chaque année, nombre de personnes lisent dans nos journaux cette annonce :

L'Annuaire du commerce suisse, de MM. Chapalay et Mottier, vient de paraître, etc.

Puis elles tournent la page ou passent à une autre annonce avec trop d'indifférence peut-être. Eh bien, chers lecteurs, lorsque cet avis vous tombera sous les yeux, arrêtez-vous y quelques instants ; c'est un juste hommage que vous devez aux éditeurs de cet ouvrage.

En effet, tous ceux qui n'ont point parcouru ou consulté le *Bottin suisse*, ne peuvent se figurer tous les mérites, toute l'importance, tout le travail que recèle cet immense volume, imprimé avec